



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

L'Université Catholique de Madagascar et l'UNICEF se joignent ensemble pour promouvoir les droits des jeunes à Madagascar

Antananarivo, 23 mai 2012 –Aujourd'hui déjà, un tiers de la population malgache est composé de jeunes adolescents âgés entre 10 à 24 ans soit 5.700.000 de jeunes. D'ici 2025, ce nombre aura même doublé. Or, malgré les efforts des différents intervenants, de nombreuses études montrent que les jeunes malgaches continuent de faire face à des défis majeurs. Seul un enfant sur deux termine le niveau primaire et seulement un jeune sur trois termine le secondaire. Un jeune sur cinq est analphabète. Un tiers des grossesses surviennent chez les jeunes filles de moins de 20 ans. Et 75.000 avortements sont recensés par an parmi les jeunes, pratiqués dans des conditions souvent précaires et source non négligeable de décès.

C'est ainsi qu'afin d'offrir aux jeunes l'accès aux informations dont ils ont besoin pour se développer et se protéger, l'UNICEF et l'Université Catholique de Madagascar (UCM) ont décidé de joindre leurs efforts. D'une durée de trois ans, la convention de partenariat entre les deux parties, signée aujourd'hui a donc pour objet de renforcer l'accès à l'information des jeunes et adolescents à travers des activités de formation, de sensibilisation, de plaidoyer et de recherche.

La Faculté des Sciences Humaines de l'UCM inclura dans ses programmes de formation des modules sur les droits de l'enfant et des jeunes, la protection sociale, et la communication interpersonnelle. L'Université organisera également des séminaires de sensibilisation sur la situation des jeunes et les problématiques de la jeunesse. En outre, les deux parties mèneront des activités de plaidoyer auprès des autorités et acteurs de décision sur la situation des jeunes en général, la scolarisation des enfants et des jeunes, la violation de leurs droits, la santé reproductive y compris le VIH/SIDA et leur accès aux services de santé. La Faculté des Sciences Sociales de l'UCM intégrera enfin dans ses programmes de recherche les domaines portant sur la vulnérabilité et les résiliences, le développement local, la population et le développement ainsi que le droit humanitaire. Les activités planifiées pour l'année 2012 se concrétiseront sous la forme de conférences, d'ateliers de diffusion d'informations sur la jeunesse malgache, la préparation des orientations et stratégies de recherches.



Jeannot Ramiaramanana

« L'UCM est fortement engagée dans la promotion des droits des jeunes. Etant un institut supérieur de formation, nous sommes convaincus que des stratégies et politiques de développement qui se préoccupent des jeunes signifient que l'on bâtit une relève bien préparée qui aura le potentiel d'engendrer un développement durable, affirme Jeannot Ramiaramanana, Doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'UCM.

Cette convention avec l'UNICEF nous permet de renforcer nos capacités d'information et de sensibilisation des jeunes, des parents et des enseignants sur les questions relatives à la jeunesse malgache ».



Steven Lauwerier

« L'UNICEF n'est pas seule à plaider en faveur du respect de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Là où elle se trouve, elle s'efforce de renforcer la collaboration interinstitutionnelle, bâtir de nouveaux partenariats afin de soutenir les initiatives visant à satisfaire les droits et les besoins des enfants et des adolescents et à soutenir les efforts déployés en faveur de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En l'occurrence, à partir d'aujourd'hui, l'UNICEF peut compter sur le vaste réseau et l'expertise de l'UCM pour promouvoir les droits des enfants et des jeunes. », souligne Steven Lauwerier, Représentant de l'UNICEF à Madagascar.

En effet, en plus de sa vocation de formation, l'UCM développe aussi une expertise en effectuant des études avec comme mission le renforcement des capacités des responsables de programmes sectoriels des ministères pour l'intégration de la population dans tout programme de développement ainsi que la conception de modules sur l'approche genre. L'UCM appartient au réseau des établissements d'enseignement catholique ; ce dernier s'étend sur tout le territoire national et couvre tous les niveaux de formation (primaire – secondaire – universitaire) ; il est constitué de 17 établissements supérieurs répartis dans les villes d'Antananarivo, Mahajanga, Antsirabe, Fianarantsoa, de collèges et lycées dans les 21 diocèses de Madagascar. Enfin, l'UCM entretient des relations de partenariat avec plusieurs universités Catholiques et/ou Laïques étrangères en France, Amérique de Nord et Italie et travaille étroitement avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) depuis plusieurs années.

UNICEF MADAGASCAR – www.madagate.com